

# Assemblée annuelle 2025

Mesdames et Messieurs les membres du Club nautique de la Marine à Brest,

Je vous invite à participer à l'**assemblée annuelle** du Club Nautique de la Marine à Brest, **le mercredi 23 avril 2025 à 18h00**, dans la salle Surcouf, Cercle GSBdD BSL, 13 rue Yves Collet à Brest. Vous pourrez accéder au parking du plateau de Kéroriou sur présentation de votre carte de membre du CNMB.

Vous devez vous inscrire par mail uniquement, à :  
[secretariat@brest.clubnautiquemarine.fr](mailto:secretariat@brest.clubnautiquemarine.fr).

Date limite des inscriptions **le mercredi 10 avril 2025**. *Rappel : l'assemblée annuelle est ouverte aux membres du club uniquement, à jour de leurs cotisations.* En cas d'absence, vous pouvez utiliser le coupon « procuration » ci-joint. Dans ce cas, scannez votre procuration renseignée à l'adresse mail du secrétariat.

À l'ordre du jour :

1. **Mot d'accueil du Président du Comité de pilotage**
2. **Mot du Directeur Délégué**
3. **Rapport financier 2024 et budget prévisionnel 2025**
4. **Rapports d'activité des commissions**
5. **Election des présidents et suppléants des commissions :**  
« Croiseurs », « Communications », « Régate » et « Voile Loisir ».

Tous les membres du CNMB peuvent être candidats à la présidence ou à la suppléance d'une commission sauf les membres parrainés. La durée du mandat est de trois ans. Toute candidature motivée au poste de président de ces commissions et de suppléant est à adresser par courriel à :

[finances@brest.clubnautiquemarine.fr](mailto:finances@brest.clubnautiquemarine.fr) au plus tard le **10 avril 2025**.

Je rappelle que les candidatures se font obligatoirement par binôme.

## 6. **Questions diverses**

Les questions écrites sont à adresser au plus tard le **10 avril 2025** par courriel à : [comite.pilotage@brest.clubnautiquemarine.fr](mailto:comite.pilotage@brest.clubnautiquemarine.fr)  
en copie : [finances@brest.clubnautiquemarine.fr](mailto:finances@brest.clubnautiquemarine.fr)

Le pot de l'amitié et un buffet seront servis à l'issue de l'assemblée annuelle si les conditions le permettent.

Respectueusement, cordialement

Le Capitaine de vaisseau Ismael HIFDI  
Président du comité de pilotage  
du Club Nautique de la Marine à Brest